



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



N°11319*17

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Cadre réservé à l'établissement

INE : N°Etab :

Date de dépôt du dossier dans l'établissement :

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1 - Renseignements concernant les membres de la famille

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom :

Ses prénoms :

Fille ☐ Garçon ☐ Sa date de naissance : Son département de naissance :

Sa nationalité : Française ☐ d'un pays de l'Union européenne ☐ d'un autre pays ☐

Si l'enfant est sous-tutelle administrative, indiquez l'organisme :

Vous-même

Vous êtes : le père ☐ OU la mère ☐ OU la personne en charge de l'enfant ☐

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom :

Votre adresse :

Code postal : Commune :

N° de tel : Courriel : @

En activité professionnelle : oui ☐ non ☐ Profession :

Situation de famille : marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf (ve) ☐ célibataire ☐

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ☐ ou la mère de l'enfant ☐

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom :

Son adresse si elle est différente de la vôtre :

Code postal : Commune :

En activité professionnelle : oui ☐ non : ☐ Profession :

2 - Renseignements relatifs à la scolarité

Etablissement actuellement fréquenté par votre enfant

Nom de l'établissement :

Code postal : Commune :

Classe actuelle de l'élève :

(MEF-classe : libellé court)
à compléter par l'établissement

Cadre réservé à l'administration

Charges et ressources : Nombre d'enfants

ENF

Ressources

NOM - PRENOM :



N°11319*17

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Merci de remplir le tableau ci-dessous :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOURSIER	
			Oui	Non

4 - Pièces à joindre à votre dossier

Première période de la campagne de bourse de lycée (avril à juillet 2020) :

- Vous avez fait votre déclaration de revenus en ligne : Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019
- Vous avez reçu une déclaration automatique ou tacite des revenus : Copie de la déclaration automatique ou tacite des revenus 2019

Deuxième période de la campagne de bourse lycée (septembre à octobre 2020) :

- Copie complète de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	Avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019 ou copie de la déclaration automatique des revenus 2019 de votre concubin(e) ou avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de votre concubin(e) selon la période de campagne.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2019	Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF.

5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ☐ ou la mère ☐ ou la personne en charge de l'élève ☐

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

**Signature du chef d'établissement
& timbre de l'établissement**

DATE : / /

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande papier jusqu'au 7 juillet 2020.

A la rentrée scolaire, vous pourrez encore déposer vos demandes de bourses en ligne et papier jusqu'au 15 octobre 2020. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, le formulaire de demande de bourse est disponible auprès de l'établissement de votre enfant ou téléchargeable sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- **jusqu'en juillet** : une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019, **après juillet** : une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- les pièces justificatives propres à votre situation particulière, dont la liste est en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Au plus tard le 15 octobre 2020

POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez **contacter l'établissement d'accueil de votre enfant**

ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne